



Les fiches de la formation professionnelle

Activités optionnelles en lycée professionnel

Sciences appliquées et ouverture sur le monde

Depuis la rentrée 2024, dans le cadre de la réforme du lycée professionnel, les lycées professionnels peuvent proposer des activités optionnelles destinées à enrichir le parcours des élèves. Ces activités favorisent l'ouverture culturelle, l'acquisition de connaissances utiles à la vie personnelle et professionnelle, ainsi que la construction d'un projet d'avenir.

Cette page présente les éléments clés pour développer des activités optionnelles autour des sciences appliquées, de la culture scientifique et de l'ouverture sur le monde qui nous entoure.

Pourquoi proposer des activités optionnelles en sciences appliquées au lycée professionnel ?

Les activités optionnelles en sciences appliquées et ouverture sur le monde permettent d'offrir aux élèves un espace privilégié supplémentaire pour explorer les sciences autrement, à travers des manipulations simples, des mini expérimentations, des projets techniques, des rencontres avec des acteurs scientifiques ou industriels, ou encore la découverte des grands enjeux contemporains.

Elles prennent une dimension particulière en lycée professionnel, où la pédagogie du concret et la mise en activité des élèves sont centrales. Ces projets peuvent donner l'occasion :

- de **relier sciences, techniques et gestes professionnels**, en donnant du sens à des notions rencontrées dans les enseignements et en s'appuyant sur des situations proches du réel ;

- de **valoriser les compétences des élèves**, de renforcer leur confiance et de nourrir un sentiment d'appartenance et de fierté à travers des réalisations visibles ;
- de **développer des compétences transversales** : résolution de problèmes, travail en équipe, communication, autonomie, gestion de projet ;
- de **proposer des situations d'apprentissage actives et motivantes**, qui permettent d'« apprendre autrement » ;
- d'**encourager l'innovation, l'expérimentation et l'esprit d'initiative**, notamment à travers des défis, concours ou projets techniques ;
- d'**ouvrir des perspectives sur des métiers scientifiques**, techniques, industriels ou numériques, parfois méconnus.

Ainsi, l'objectif d'enrichissement poursuivi avec les activités optionnelles trouve pleinement sa place : elles permettent d'aborder les sciences de manière concrète et stimulante, de favoriser l'engagement des élèves et de valoriser leurs réussites.

La mobilisation des ressources dans le champ de l'éducation artistique et culturelle

La [culture scientifique, technique et industrielle \(CSTI\)](#) fait partie des huit domaines constitutifs de [l'éducation artistique et culturelle \(EAC\)](#). À ce titre, elle s'inscrit pleinement dans le parcours d'EAC de l'élève et mobilise les trois piliers qui le structurent : acquisition de connaissances, pratique, rencontre avec des acteurs ou des démarches scientifiques.

C'est pourquoi les ressources et dispositifs développés dans le cadre de l'EAC — accessibles notamment via [la plateforme ADAGE](#) — peuvent être une source d'inspiration pour concevoir des activités optionnelles en sciences appliquées et ouverture sur le monde. Habituellement mobilisés pour éclairer ou prolonger des enseignements, ces outils peuvent également être activés en dehors du cadre disciplinaire stricto sensu, afin d'enrichir le parcours des élèves et d'ouvrir des perspectives nouvelles, en particulier dans le contexte du lycée professionnel.

Il est cependant essentiel que les actions menées respectent **les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle**, à savoir l'acquisition de connaissances, la pratique artistique, et la rencontre avec les œuvres et les artistes.

ADAGE : un appui structurant pour les équipes

Dans le cadre des activités optionnelles, l'intégration des projets dans [ADAGE \(le portail national dédié à l'éducation artistique et culturelle\)](#) est particulièrement recommandée. La plateforme facilite en effet :

- l'identification rapide de partenaires scientifiques, grâce à une cartographie et à des contacts actualisés ;

- le repérage des projets et dispositifs nationaux, académiques et départementaux ;
- la sélection et la construction d'actions variées, y compris la conception de projets "à la carte" à renseigner dans l'outil ;
- la mobilisation de financements, notamment via le Pass Culture (part collective) ;
- l'inscription des élèves ;
- la saisie, et donc la traçabilité, des projets proposées par les équipes pédagogiques et auxquels les élèves ont participé.

Un fonctionnement gagnant-gagnant

- Pour les élèves, chaque projet inscrit dans ADAGE est automatiquement intégré à leur parcours d'éducation artistique et culturelle ; le parcours d'éducation artistique et culturelle étant l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts, du patrimoine et de la culture scientifique, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives. Ils en conservent une trace valorisable dans la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle, notamment en mettant en avant les compétences mobilisées.
- Pour les enseignants, ADAGE conserve une trace des projets menés, valorisant leur engagement dans le champ de l'éducation artistique et culturelle, y compris scientifique, et contribuant à la reconnaissance de leur investissement pédagogique.
- Pour les équipes, la plateforme simplifie la gestion, renforce la cohérence des actions et soutient une dynamique collective autour de l'éducation artistique et culturelle.

Points d'attention pour les équipes :

- ADAGE propose de nombreux projets clés en main, mais les enseignants peuvent également contacter d'autres partenaires culturels ou renseigner dans l'outil des actions conçues localement, dès lors qu'elles respectent tout ou partie des trois piliers de l'EAC.
- Si l'EAC vise prioritairement à articuler les actions avec les enseignements, les activités optionnelles amènent à proposer des projets en dehors du cadre disciplinaire stricto sensu. L'usage d'ADAGE contribue alors à donner cohérence et visibilité à ces actions complémentaires.
- Quelques soient les actions menées à l'initiative des équipes qui relèvent du champ de l'EAC (club, atelier interne, projet local, sortie culturelle, participation à un concours, etc.), il est recommandé de les renseigner dans ADAGE afin d'assurer la traçabilité du parcours des élèves et des enseignants.

Quelques exemples de dispositifs sur ADAGE pour alimenter les activités optionnelles

[Course en Cours](#) – Concevoir et faire courir son véhicule

[Concours CGénial](#) – Créer un projet scientifique concret

[Concours « Génies de la construction »](#) - Co-construire une maquette

Clubs de mathématiques

[Les clubs de mathématiques](#) offrent un cadre souple et stimulant pour mener des activités ludiques, créatives ou expérimentales : défis, jeux logiques, énigmes, projets interdisciplinaires. Leur fonctionnement volontaire et flexible peut inspirer des formats d'activités optionnelles centrées sur la curiosité scientifique, la résolution de problèmes et le plaisir de chercher.

Ces clubs ne figurent généralement pas comme dispositifs clés en main sur ADAGE, mais ils peuvent tout à fait être renseignés dans la plateforme dans la rubrique « Autres projets » de la page « Volet culturel du projet d'établissement » de votre lycée. Cela permet :

- d'assurer la traçabilité des actions auxquelles les élèves participent ;
- de valoriser l'engagement des enseignants ;
- d'intégrer ces initiatives au parcours d'EAC des élèves.